

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

457^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 2 juillet 2013, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
M. Francis Perron, conseiller
Mme Danielle Elliott, conseillère
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2013-07-194

Il est proposé par Danielle Elliott, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2013-07-195

Il est proposé par Yves Vinette, appuyée par Mario Charest et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013

Aucune.

5. Administration générale

5.1 : Dépôts de statistiques

5.1.1 : Consommation électrique

5.1.2 : Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

5.2 : Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de juin.

5.3 : Adoption des comptes

2013-07-196

Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 653 739,69 \$.

Liste des comptes payés	542 870,67 \$;
Liste des comptes à payer	51 963,36 \$;
Liste des salaires	58 905,66 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

5.4 : Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois de juin seront inscrits lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

5.5 : États comparatifs des revenus et dépenses au 31 mai 2013

Les états comparatifs des revenus et dépenses au 31 mai 2013 ont été transmis par courriel durant le mois de juin à tous les membres du conseil municipal.

5.6 : Congrès Fédération québécoise des municipalités

2013-07-197

Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la participation des membres du conseil municipal au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 26, 27 et 28 septembre 2013, au Centre des congrès de Québec ; les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et repas seront payés par la municipalité suivant des pièces justificatives.

Adoptée.

5.7 : Modification du calendrier 2013 du conseil municipal

2013-07-198

Il est proposé par Diane Aubut, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'apporter une modification à la date de la séance ordinaire du mois de septembre 2013;

QUE le calendrier ci-après est adopté suivant la modification :

- 14 janvier	- 4 février	- 4 mars	- 2 avril
- 6 mai	- 3 juin	- 2 juillet	- 5 août
- 4 septembre	- 30 septembre	- 11 novembre	- 2 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier modifié soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

5.8 : Radiation de comptes

CONSIDÉRANT QUE par la réforme cadastrale, des noms de personne décédée sont inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012;

CONSIDÉRANT QU'au point de vue administratif, les taxes sur ces propriétés demeurent impayées et que pour l'instant il n'y a pas de possibilité de percevoir les impôts fonciers;

2013-07-199

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de radier ces impôts fonciers pour les années 2012 et 2013, pour un montant total de 805,60 \$.

Adoptée.

6. Période de questions

Une personne pose une question d'ordre général : superficie des terrains des fiches d'évaluation dont les impôts fonciers ont été radiés.

7. Urbanisme et zonage

7.1 : Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2013-334 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262

ATTENDU QUE le règlement de zonage 2008-262 peut être modifié par le conseil suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage dans le but d'autoriser les usages de vente en gros dans la zone 109-CR;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2013;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 2 juillet 2013 conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

2013-07-200

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le deuxième projet de règlement numéro 2013-334 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 et qu'il soit ordonné et statué ce qui suit, à savoir :

Article 1 – Titre et numéro du règlement

Le présent règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage ». Il porte le numéro 2013-334.

Article 2 – Objet du règlement

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2008-262. Il a pour objet d'autoriser les usages de vente en gros dans la zone 109-CR.

Article 3 – Usages autorisés dans la zone 109-CR

La grille de spécifications de la zone 109-CR est modifiée afin d'y autoriser l'usage « entreposage de produits finis destinés à la vente ou la distribution en gros (02) ».

La nouvelle grille de spécifications de la zone 109-CR est annexée au présent règlement.

Article 4 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée.

7.2 : Maison de retraite

Suite à un projet de maison de retraite pour personne autonome privée;

2013-07-201

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'informer la demanderesse que le conseil municipal est d'accord sur ce projet et qu'une demande officielle devra être faite pour entreprendre les procédures de modification du règlement de zonage numéro 2008-262.

Adoptée.

8. Aréna

8.1 : Renouvellement du contrat d'entretien préventif (compresseur)

2013-07-202

Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat d'entretien préventif : MA-080751 pour une période de 3 ans pour la mise en marche, l'inspection hivernale et la mise en veilleuse des trois compresseurs de l'aréna et d'autoriser le directeur général à signer les documents à cet effet.

Adoptée.

9. Loisirs

9.1 : Engagement d'une animatrice supplémentaire SAE

CONSIDÉRANT le nombre d'inscriptions au service d'animation estivale;

2013-07-203

Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'engager Élodie Trudel comme animatrice supplémentaire pour respecter le ratio d'enfant.

Adoptée.

10. Service incendie

10.1 : Préparation des cahiers de charge pour l'acquisition d'une autopompe citerne

2013-07-204

Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de monsieur Alain Charbonneau T.p.i. de Manaction pour la préparation des cahiers de charge (clauses administratives et

techniques), supervision des travaux, inspection de conformité pour la demande de soumissions d'une autopompe citerne au montant de 2 150 \$, taxes non incluses et un montant de 0,45 \$ du kilomètre en frais de déplacement.

Adoptée.

11. Déneigement

11.1 : Demande de soumission pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier

Ce sujet est reporté à une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 8 juillet 2013.

12. Bibliothèque

2013-07-205 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits de 2 000 \$ pour l'acquisition de nouveaux livres à la bibliothèque Armand-Goulet.

Adoptée.

13. Forages exploratoires

2013-07-206 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'entériner la décision de retenir les services des Entreprises Delorme pour effectuer des forages horizontaux exploratoires suite au projet de travaux d'aqueduc sous le lit de la rivière Charest au montant de 5 518,80 \$, taxes incluses.

Adoptée.

14. Les ouvrières Coopérative jeunesse de services

2013-07-207 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de retenir les services de la Coopérative jeunesse de services de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour l'entretien du centre récréatif lors des trois semaines de vacances de la préposée à l'entretien des bâtisses de la municipalité.

Adoptée.

15. Gazébo

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait construire un gazébo dans le parc du pont et que certaines corrections doivent être apportées à la finition;

2013-07-208 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyée par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'informer les Boiseries St-Narcisse que la municipalité retient un montant de 1 500 \$, plus taxes, tant que les travaux demandés n'auront pas été complétés et devront être terminés à l'automne 2013.

Adoptée.

16. Route des Hivon

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe que la municipalité a eu la confirmation d'une aide financière par le ministère de la Sécurité publique suite aux dommages causés au rang Rapide Nord lors d'un mouvement de sol.

La firme Pluritec travail sur le dossier suite à un mandat donné par la municipalité.

17. Radiation de compte

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a transmis une facture au montant de 517,39 \$ pour un appel de feu d'auto sur l'autoroute 40;

CONSIDÉRANT les recommandations de Me André Lemay;

2013-07-209

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Mario Charest et résolu à l'unanimité de radier ce compte au montant de 517,39 \$.

Adoptée.

18. Demandes diverses

18.1 : Fonds communautaire des Chenaux

2013-07-210

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à transmettre un montant de 200 \$ au Fonds communautaire des Chenaux inc. comme soutien financier pour le service «Sacs d'école».

Adoptée.

19. Autres sujets

19.1 : Demande d'autorisation de passage Tour CIBC Charles-Bruneau

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage déposée à la table du conseil municipal;

2013-07-211

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le passage à Sainte-Anne-de-la-Pérade, du peloton de cyclistes de Tour CIBC Charles-Bruneau en date du 4 juillet 2013. Le tout conditionnellement à ce que la sécurité soit respectée, selon les normes du ministère des Transports du Québec.

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité face à cet événement.

Adoptée.

19.2 : Filet de protection à la patinoire de l'aréna

2013-07-212

Il est proposé par Diane Aubut, appuyée par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'installation d'un nouveau filet de protection à la patinoire de l'aréna pour un montant approximatif de 2 000 \$, taxes incluses.

Adoptée.

19.3 : Radiation de compte

2013-07-213

Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de radier un compte suite à des travaux de mise aux normes de l'eau potable facturée à l'entrepreneur pour divers travaux effectués par les employés de la municipalité, pièces et coût électrique au montant de 2 918,81 \$.

Adoptée.

20. Rapport de comité

La conseillère Diane Aubut informe qu'il y aura un pique-nique au Domaine seigneurial le dimanche 7 juillet.

Le maire Yvon Lafond donne des informations sur les dernières séances du conseil municipal.

La conseillère Germaine Leboeuf donne de l'information sur l'assemblée générale de la Société de développement économique la Pérade (SDE) qui a eu lieu le 12 juin dernier.

Le conseiller Francis Perron informe qu'il a reçu des remerciements pour la fabrication des nouveaux buts de soccer.

21. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : propreté des terrains anciennes usines, affichage avis public, gazebo, projet hôtel de ville, importance d'achat local.

22. Clôture de la séance

2013-07-214

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Yves Vinette et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 20 h 30.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire